

**BURLET - ROBIN**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 1 750 euros**  
**Siège social : 351 Route Départementale 86 - 07130 CHATEAUBOURG**  
**500 083 209 RCS AUBENAS**

**EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 07 MARS 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 29 000,16 euros de la manière suivante :

**ORIGINE**

✓ Bénéfice de l'exercice 29 000,16 euros

**AFFECTATION**

✓ A titre de dividende global à l'associé unique 29 000,16 euros  
Soit 165,72 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 29 000,16 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 07 mars 2024.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

**Certifié conforme**  
**Le Gérant**

DocuSigned by:  
*ROBIN Florent*  
AE052951FBB24E7...

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 552 673.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 437 191.11 Euros et dégageant un bénéfice de 29 000.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**Copie certifiée conforme - le Gérant**

DocuSigned by:  
*ROBIN Florent*  
AE052951FBB24E7...

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 661		3 764
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 318		745
Installations générales agencements aménagements divers	10 371		1 738
Matériel de transport	17 191		1 131
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 259		
<b>TOTAL</b>	<b>56 140</b>		<b>3 614</b>
Autres participations	100 624		
Autres titres immobilisés	80		
Prêts, autres immobilisations financières	6 000		
<b>TOTAL</b>	<b>106 704</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>165 505</b>		<b>7 377</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 425	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			22 063	
Installations générales agencements aménagements divers			12 109	
Matériel de transport		577	17 745	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 259	
<b>TOTAL</b>		<b>577</b>	<b>59 177</b>	
Autres participations			100 624	
Autres titres immobilisés			80	
Prêts, autres immobilisations financières			6 000	
<b>TOTAL</b>			<b>106 704</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>577</b>	<b>172 305</b>	

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 769	1 062		2 831
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 677	3 460		17 137
Installations générales agencements aménagements divers	2 161	1 152		3 313
Matériel de transport	9 815	3 903	428	13 290
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 380	1 187		5 566
<b>TOTAL</b>	<b>30 032</b>	<b>9 702</b>	<b>428</b>	<b>39 306</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 801</b>	<b>10 763</b>	<b>428</b>	<b>42 137</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 062				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 460				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 152				
Matériel de transport	3 903				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 187				
TOTAL	9 702				
TOTAL GENERAL	10 763				

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 000		6 000
Autres créances clients	158 792	158 792	
Impôts sur les bénéfices	4 517	4 517	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 803	27 803	
TOTAL	197 112	191 112	6 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	53 779	20 000	33 779	
Fournisseurs et comptes rattachés	63 986	63 986		
Personnel et comptes rattachés	26 002	26 002		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 369	35 369		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 818	28 818		
Autres impôts taxes et assimilés	6 135	6 135		
Groupe et associés	239	239		
Autres dettes	2 157	2 157		
Produits constatés d'avance	68 343	68 343		
TOTAL	284 827	251 048	33 779	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 902			

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	5 867
Total	5 867

**BILAN - ACTIF**

1

Désignation de l'entreprise : **BURLET-ROBIN** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **351 ROUTE DEPARTEMENTALE 86** **07130 CHATEAUBOURG** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **5 0 0 0 8 3 2 0 9 0 0 0 3 0** Néant  \*

**Copie certifiée conforme - le Gérant** Exercice N clos le, **13 0 0 9 2 0 2 3** N-1 **13 0 0 9 2 0 2 2**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	5 337	1 743	3 594	892
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 088	1 088		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 063	17 137	4 927	7 641
	Autres immobilisations corporelles	37 113	22 170	14 944	18 466
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	100 624		100 624	100 624
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	80		80	80
	Prêts				
Autres immobilisations financières*	6 000		6 000	6 000	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>172 305</b>	<b>42 137</b>	<b>130 168</b>	<b>133 703</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	55 710		55 710	41 259
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	158 792		158 792	139 918
	Autres créances (3)	32 320		32 320	48 176
	Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	50 000		50 000	
	Disponibilités	125 684		125 684	125 849
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>422 505</b>		<b>422 505</b>	<b>355 202</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif* (VI)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>594 811</b>	<b>42 137</b>	<b>552 673</b>	<b>488 906</b>

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrax

Désignation de l'entreprise : BURLET-ROBINNéant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.....750.....)	DA	1 750	1 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	350	350
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	236 746	230 668
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 000	40 578
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	267 846	273 346
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	53 779	73 681
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	239	1 914
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	63 986	54 146
	Dettes fiscales et sociales	DY	96 324	62 253
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 157	2 692
<b>Compte régul.</b>	EB	68 343	20 873	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	284 827	215 559	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	552 673	488 906	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	251 048	162 879
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT